



Mairie de SAINT-CYR-DU-DORET
3 Route de Fontenay-le-Comte
17170 SAINT-CYR-DU-DORET

Tél. : 05.46.27.83.18
e.mail : stcyr.dudoret@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT CYR DU DORET

Séance du 7 mars 2024

Nombre de membres
en exercice : 14
présents : 8
pouvoir : 4
votants : 12

Date de la convocation : 1er mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Cyr du Doret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Ghislaine GOT, Maire.

Présents : Mme Ghislaine GOT, Mme Audrey DENIMAL, Mme Nathalie SCHOPPE, M. Didier DENIS, M. Fabien CHEVALIER, M. Benjamin DELAIRE, M. David SOUCHET et Mme Elodie VIAUD.

Excusés : Mme Aurélie BOUYER, Mme Aurore CASTELLIER, M. Cyril CHAUVIN et Mme Marie-Bénédicte DUVIVIER et Mme Johanna GRASSET.

Absents : Mme Agnès APPERCE.

Pouvoirs : Mme Aurélie BOUYER a donné pouvoir à Mme Nathalie SCHOPPE, Mme Aurore CASTELLIER a donné pouvoir à Mme Ghislaine GOT, M. Cyril CHAUVIN a donné pouvoir à M. Didier DENIS et Mme Marie-Bénédicte DUVIVIER a donné pouvoir à Mme Elodie VIAUD.

Madame Elodie VIAUD a été élue secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 22 FÉVRIER 2024

Madame le Maire présente le compte-rendu qui est accepté à l'unanimité.

DELIBERATION N° N° 2024_03_07_01 RELATIVE A L'IMPLANTATION D'UNE SUPERETTE API – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame Audrey DENIMAL, Adjointe déléguée aux finances expose au Conseil Municipal que la commune doit prévoir le financement permettant l'implantation de la supérette API avec notamment la mise à niveau du terrain et l'installation d'un coffret électrique.

Elle indique qu'il est possible de solliciter le concours de la Communauté de Communes Aunis Atlantique.

Le taux de subvention pour cette action est de 50 % du reste à charge après la demande de subvention auprès de l'ANCT.

Dépenses HT		Recettes HT	
Terrassement	18 301.66 €	Subvention de l'ANCT soit	10 620.16 €
Coffret électrique	1 326.67 €	50 % du H.T	
Fibre	1 014.00 €	Fonds de concours CDC	5 310.08 €
Table pique-nique	598.00 €		
		Fonds propres de la commune	5 310.09 €
Total dépenses	21 240.33 €	Total recettes	21 240.33 €

Entendu l'exposé de Madame DENIMAL, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Charge Madame le Maire de présenter la demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes Aunis Atlantique.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Mme Audrey DENIMAL, adjointe déléguée aux finances indique que la prochaine commission finances concernant l'établissement du budget primitif 2024 aura lieu le 19 mars à 18h00, elle invite tous les membres du conseil à y assister s'ils le souhaitent.
- ✓ Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 26 mars à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h50.



La secrétaire de séance,
Élodie VIAUD

Le Maire,
Ghislaine GOT